

Bruxelles, le 31 octobre 2017.

A l'attention du Premier Ministre

Monsieur Charles MICHEL

Rue de la Loi 16

1000 BRUXELLES

CONCERNE : *Justice et liberté pour Ahmadreza Djalali*

Monsieur le Premier Ministre,

Nous apprenons par la presse que le médecin iranien, le Dr Ahmadreza Djalali, professeur invité à la VUB, a été condamné à mort et sera exécuté prochainement au motif d'espionnage pour le compte d'Etats ennemis.

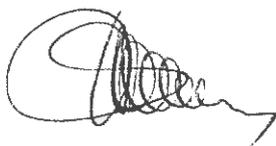
La VUB et Amnesty International mènent depuis des mois des actions visant à le faire libérer.

L'ABSyM souhaite exprimer son soutien aux actions menées pour la libération de notre confrère. La condamnation à mort est incontestablement une violation des droits de l'homme.

L'ABSyM s'y oppose et exige sa libération.

Dès lors, permettez-nous d'insister pour que tout soit mis en œuvre pour empêcher son exécution et de plaider en faveur de sa libération.

En espérant pouvoir compter sur une issue favorable, veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à notre parfaite considération.



Dr Marc Moens,

Président